



PROGRAMME DE TIR 2017

Remaufens, le 2 mai 2017

Les tireurs astreints de Remaufens sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires pour l'année 2017 au stand des Marais à Châtel-St-Denis, selon les dates suivantes :

Vendredi 19 mai de	18 h 00 à 20 h 00
Vendredi 16 juin de	18 h 00 à 20 h 00
Vendredi 25 août de	18 h 00 à 20 h 00

Le bureau ouvre 1/4 h avant les tirs et ferme 1/2 h avant la fin des tirs.

Les livrets de tir et de service, la feuille d'invitation et une pièce d'identité doivent être présentés au bureau.

Les militaires sont astreints au tir dès l'école de recrue en 2016 jusqu'à la classe d'âge 1983. Les militaires licenciés de l'armée en 2017 ne sont plus astreints.

**Le tir en campagne aura lieu
du 9 au 11 juin 2017 à Attalens.**

**D'autre part, les tirs suivants se dérouleront également
à Châtel-St-Denis :**

Mercredi	7 juin de	18 h 00 à 20 h 00	Tir de Commune
Mercredi	14 juin de	18 h 00 à 20 h 00	Tir de Commune

Le programme complet de la saison se trouve sur le site :

www.carabiniers-chatel.ch

CONSEIL COMMUNAL DE REMAUFENS